

OSQCA
Organisme pour la Sécurité et la Qualité de la Chaîne Alimentaire



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Organisme pour la sécurité et la qualité
de la chaîne alimentaire

Rapport d'activités

Organisme pour la Sécurité et la Qualité de la Chaîne Alimentaire

2014

Table des matières

I.	Introduction	3
II.	MANCP.....	3
III.	RASFF.....	3
IV.	Formation continue	4
	Formation continue nationale.....	5
	Formation continue européenne	5
V.	Collaboration internationale	5
	Commission européenne	6
	EFSA	6
	Réunions des représentants des agences nationales de contrôle	6
VI.	Evènement d'information du secteur et des administrations.....	6
VII.	Coordination nationale des contrôles officiels.....	7
VIII.	Portail internet	7
IX.	Divers	8

I. Introduction

En 2014, le fonctionnement de l'OSQCA était assuré par 3 membres à tâche complète dont 1 agent dépend directement de la Direction de la Santé, 1 agent dépend du Ministère de la Santé et 1 fonctionnaire y est délégué par l'Administration des services vétérinaires (ASV). L'OSQCA compte 1 membre à tâche partielle qui dépend de l'Administration des services techniques de l'agriculture (ASTA). Un agent administratif engagé comme OTI fin 2013 a été engagé avec le statut du travailleur handicapé en septembre 2014. En Avril 2014, le fonctionnaire détaché de l'ASV a quitté l'OSQCA pour rejoindre la Représentation Permanente auprès de l'UE pour une période de 2 ans dans le cadre de la présidence luxembourgeoise au Conseil européen. Pendant son absence, un chargé de mission a été embauché par l'ASV et a rejoint l'équipe de l'OSQCA.

L'OSQCA a comme tâches principales la mise en place du plan de contrôle de la chaîne alimentaire, la réalisation d'audits au sein des autorités compétentes et la coordination entre les différentes administrations chargées des contrôles officiels de la chaîne alimentaire. L'OSQCA est le point de contact national pour le système d'alerte rapide, pour la Commission européenne, pour l'EFSA et pour la formation continue nationale et européenne pour le contrôle de la sécurité alimentaire. Ses membres représentent le Luxembourg dans des groupes de travail au sein de la Commission européenne, l'EFSA et l'OAV.

II. MANCP

Le plan pluriannuel de contrôle de la chaîne alimentaire (MANCP) et son rapport annuel intégré, exigés par le règlement (CE) n°882/2004, sont gérés par l'OSQCA. Plusieurs fiches du MANCP décrivant les systèmes de contrôle en place ont été actualisées en 2014. Ce plan est accessible au public sur le site www.securite-alimentaire.lu. Le rapport annuel intégré du MANCP de l'année 2013 a été élaboré selon la même structure que celle de l'année précédente, mais avec la nouvelle possibilité donnée aux administrations de diviser le rapport en rapports partiels pour les différents domaines et de référencier ceux-ci dans le document principal. Ce rapport des contrôles officiels décrit tous les contrôles réalisés dans le cadre du règlement (CE) 882/2004; il a été finalisé et envoyé à la Commission européenne en octobre 2014.

III. RASFF

L'OSQCA est le gestionnaire au Luxembourg du système d'alerte rapide pour l'alimentation humaine et animale (RASFF) de la Commission européenne : <https://webgate.ec.europa.eu/rasff-window/portal/>.

En 2014, en total 3097 notifications ont été transmises via le système RASFF :

- 732 alertes
- 1359 rejets aux frontières

- 608 informations « pour attention »
- 398 informations « pour suivi »

Les notifications de la Commission européenne concernant le marché du Luxembourg reçues par l'OSQCA ont été transférées après une première évaluation du risque aux administrations compétentes concernées qui s'adressent aux exploitants pour prendre les mesures nécessaires et en assurer le suivi. On comptait 85 de ces notifications de produits provenant du marché européen dont :

- 64 alertes,
- 8 informations « pour attention »
- 13 informations « pour suivi »

Type		Suivi fait par	
Denrée alimentaire	78	ASV	39
		SECUALIM	39
Aliment pour animaux	3	ASTA	3
Matériaux en contact	4	SECUALIM	4

Tableau récapitulatif des types de notifications et les administrations chargées de leur suivi.

Vice-versa les différentes administrations luxembourgeoises ont déclenché 12 notifications originales du Luxembourg vers le RASFF via l'OSQCA :

- 5 alertes
- 2 rejets aux frontières
- 2 informations « pour attention »
- 3 « informations pour suivi »

On peut noter l'évolution suivante en ce qui concerne les notifications originales pour le RASFF issues du Luxembourg depuis 2005 :

LU	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
	7	7	10	11	16	23	25	8	17	12

2 notifications ont comme pays d'origine le Luxembourg (1 alerte et 1 rejet aux frontières).

IV. Formation continue

Une autre mission de l'OSQCA est la coordination de la formation continue des agents chargés à procéder aux contrôles officiels ainsi que pour les agents agissant dans les laboratoires de sécurité alimentaire animale et humaine. Ceci concerne les formations nationales en collaboration avec l'INAP et les formations à niveau européen en collaboration avec la Commission européenne.

Les administrations et établissements pouvant bénéficier des offres de formation dans le domaine de la sécurité alimentaire organisées par l'OSQCA sont :

- Service de la Sécurité Alimentaire
- Administration des Services Vétérinaires
- Administration des Services techniques de l'Agriculture
- Laboratoire de Contrôle et d'Essais de l'ASTA
- Division du Laboratoire de Médecine vétérinaire
- Division de la Pharmacie et des Médicaments
- Division de la Radioprotection
- Institut Viti-Vinicole
- Laboratoire National de Santé
- Administration de la Gestion de l'Eau

Formation continue nationale

Le programme INAP « Inspections et Laboratoires » a été actualisé fin 2014 avec fixation de quelques nouvelles priorités de formation. 2014 ont ainsi été organisées 3 formations nationales spécifiques pour les agents du contrôle officiel (allergies alimentaire, iRASFF, ISO17025).

Formation continue européenne

A niveau européen, où l'OSQCA fonctionne comme point de contact national pour le programme « Better Training for Safer Food (BTSF) » qui est piloté et supervisé par la Commission européenne et géré par Agence exécutive pour les consommateurs, la santé et l'alimentation (Chafea). BTSF a proposé 24 formations théoriques et pratiques de 5 jours dans différents domaines de la sécurité alimentaire. 5 formations BTSF étaient sous forme de e-Learning.

Chaque service a envoyé un ou plusieurs agents à une des formations de cet éventail de plus en plus large. En total, 16 agents de l'Etat luxembourgeois étaient présents à 21 sessions de formations BTSF en 2014.

V. Collaboration internationale

Dans sa mission de point de contact national du Luxembourg en matière de sécurité alimentaire pour la Commission européenne et en tant que point focal pour l'EFSA (European food safety authority), l'OSQCA a répondu à plusieurs demandes d'information de la Commission et de l'EFSA après concertation avec les administrations nationales. Il est l'interlocuteur-coordonateur entre les instances européennes internationales et les ministères, les administrations, les services ou les organisations scientifiques concernés.

Les membres de l'OSQCA ont représenté le Luxembourg à diverses réunions auprès de la Commission européenne, de l'OAV et de l'EFSA lors de groupes de travail ayant trait à la sécurité de la chaîne alimentaire.

Commission européenne

On peut noter notamment les réunions relatives à la révision du règlement (CE) n° 882/2004, au plan de contrôle national pluriannuel (MANCP), aux systèmes d'audits nationaux des administrations compétentes, au système d'alerte rapide RASFF, au programme « Better Training for Safer Food » et au contrôle de la fraude dans la chaîne alimentaire.

EFSA

L'OSQCA est représenté auprès de l'EFSA pour prendre part aux réunions des points focaux de l'EFSA. D'autres groupes de travail auxquels l'OSQVA a participé auprès de l'EFSA portent sur l'élaboration d'une base de données pan-européenne sur les habitudes de consommation de denrées alimentaires, sur la mise en place du « crisis simulation exercise de l'EFSA » et sur la discussion sur les « chemical occurrence data».

Réunions des représentants des agences nationales de contrôle

Le groupe des « Heads of Agencies » organise deux réunions annuelles auxquelles l'OSQCA participe. Ces réunions des responsables des agences impliqués dans la sécurité alimentaire visent à échanger des opinions et des bonnes pratiques pour garantir la sécurité à chaque étape de la chaîne alimentaire par les différentes modalités de contrôle et à mettre en œuvre de la meilleure manière la législation nationale et européenne y correspondante. Ces rassemblements visent à renforcer la collaboration et l'échange d'expériences entre les différentes agences européennes. Ceci favorise une augmentation de l'efficacité et de l'efficience des agences de contrôle ainsi qu'une harmonisation de l'exécution des contrôles officiels au sein de l'UE.

VI. Evènement d'information du secteur et des administrations

Dans le cadre de ses missions, l'OSQCA a organisé le 6^e colloque sur la sécurité alimentaire « la sécurité dans mon assiette ». Ce colloque d'une demi-journée avait comme thèmes l'antimicrobiorésistance, *Campylobacter* (LNS), les projets du CRP Lippmann sur l'analyse des antibiotiques dans les aliments sur animaux et sur l'analyse « Authentic Food », les risques de la consommation humaine d'insectes et la situation réglementaire au Luxembourg ainsi que la coopération scientifique de l'EFSA. Le colloque était assez bien visité de la part des administrations, des laboratoires, des exploitants et des centres de recherche publics impliqués dans la chaîne alimentaire. Il a permis de nombreux échanges entre les experts des différents secteurs actifs pour la sécurité alimentaire.

L'OSQCA a organisé en plus en collaboration avec l'Horesca, une séance informative pour le secteur de l'Horesca à l'EXPOGAST. Sur le programme, il y avait des présentations du guide des bonnes pratiques et l'importance des BPH, la nouvelle réglementation d'étiquetage ainsi que la nouvelle check-liste de contrôle. Le président

de l'OSQCA y a présenté le système du contrôle de la sécurité alimentaire au Luxembourg et la relation avec l'EFSA.

En collaboration avec le Centre Hospitalier du Luxembourg, une journée « Lutte contre la résistance aux antibiotiques » a été organisée le 17 mai 2014 avec une partie dédiée à la médecine humaine et l'autre à la médecine vétérinaire.

VII. Coordination nationale des contrôles officiels

Au cours des années, des réunions nationales sont organisées par l'OSQCA dans le but d'améliorer la collaboration entre les administrations impliquées dans le contrôle de la chaîne alimentaire. Ces groupes de travail sont composés de membres de l'OSQCA et de représentants des administrations concernées par le sujet traité. Ces sujets et leurs projets qui en découlent sont fixés sur demande ou par des échanges inter-administratifs dans des groupes de travail.

6 réunions du comité de pilotage entre les membres de l'OSQCA et les directeurs et/ou les chefs de service des administrations compétentes ont eu lieu pour discuter du fonctionnement de l'OSQCA, des priorités actuelles, des stratégies à adopter et des activités de contrôle.

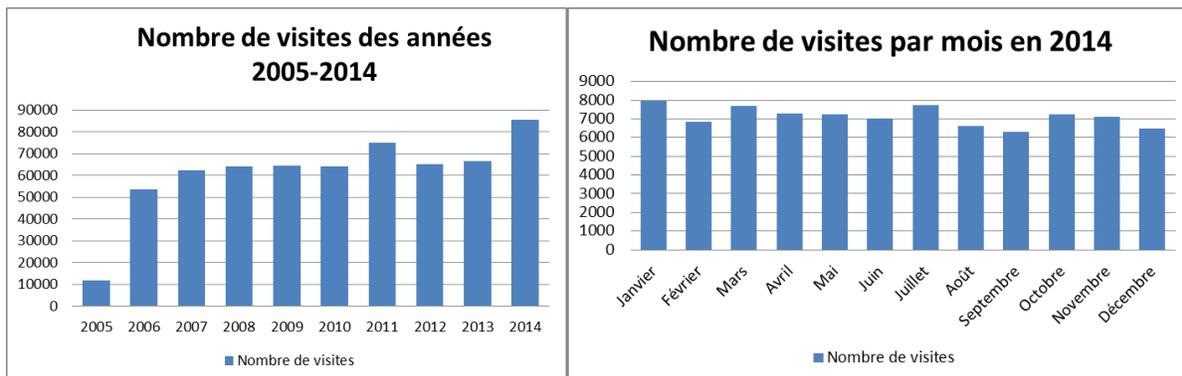
Des groupes de travail sur les sujets suivants ont été réunis en 2014 :

- Priorités nationales de contrôle de la sécurité de la chaîne alimentaire
- Méthode d'analyse de *Campylobacter* dans la chaîne alimentaire
- Plan de lutte contre l'augmentation de la résistance antimicrobienne
- Révision de règlement (CE) n° 882/2004
- SSD (standard sampling description) pour l'harmonisation de l'encodage de l'échantillonnage du contrôle officiel.
- Gestion des contrôles officiels des additifs dans les denrées alimentaires
- Définition des activités des établissements nécessitant un agrément
- Système du contrôle officiel du vin

VIII. Portail internet

Tout au long de l'année l'OSQCA a également tenu à jour son portail internet www.securite-alimentaire.lu. L'OSQCA a traité ou redirigé vers les administrations compétentes toutes les réclamations, plaintes et demandes d'informations de citoyens en relation avec la sécurité alimentaire réceptionnées via un formulaire en ligne sur le site internet. Des fiches informatives pour le secteur ont également été publiées sur le site. L'OSQCA coopère étroitement avec l'union luxembourgeoise des consommateurs (ULC) et les informe de tout rappel de produit de la chaîne alimentaire. Lors des différents incidents alimentaires le portail internet sert de plus en plus de plateforme importante où les administrations peuvent insérer leurs informations destinées au public.

Le portail internet a été visité, en 2014, 85.493 fois par 58.644 visiteurs différents. Les articles les plus fréquentés furent les alertes.



Graphiques représentant l'évolution du nombre de visites au cours des dernières années et par mois en 2014.

IX. Divers

L'OSQCA est chargé d'informer le grand public en tout ce qui concerne la sécurité alimentaire. Toute demande d'information ou de coordination entrant par téléphone ou mail est soit traitée directement par l'OSQCA, soit redirigée vers les administrations compétentes.

L'OSQCA sert aussi de coordinateur en ce qui concerne les questions parlementaires sur la sécurité alimentaire.

Les membres de l'OSQCA ont représenté la sécurité alimentaire dans d'événements et réunions nationaux :

- Plan Cattenom sous la coordination du Haut-Commissariat à la Protection nationale
- Réunions pour guichet.lu
- Jugendkonferenz organisé par Conférence Générale de la Jeunesse Luxembourgeoise.